

**Discours Jean-Marie Carrier, Député provincial**  
**Matinée de réflexions sur le coût des soins de santé**  
**Saint-Hubert, 10 novembre 2010**

---

Mesdames,  
Messieurs,

Bonjour à tous,

Par ce mot d'accueil, je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence ce matin.

Notre rencontre s'inscrit dans l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2010.

Au sein du Département des Affaires sociales et hospitalières dont j'assume la responsabilité, nous n'avons pas attendu 2010 pour nous inquiéter de la pauvreté et notre action ne s'arrêtera pas au 31 décembre.

Cependant, nous profitons de la médiatisation et de la dynamique qui se développe dans le cadre de cette année 2010, pour organiser des actions plus spécifiques et plus importantes.

C'est pourquoi il nous a semblé important de vous rencontrer pour faire le point sur le coût des soins de santé car, pour différentes raisons, de plus en plus de ménages wallons éprouvent des difficultés à assumer le coût des soins de santé.

C'est le cas pour 1 Belge sur 4. Pour près de 5% d'entre eux, c'est même impossible.

Il n'est pas rare de voir certaines personnes annuler ou reporter une opération, un rendez-vous chez le médecin, une visite de contrôle, etc.

Lors de notre matinée, nous allons entendre des responsables de mutuelles, de CPAS, du Groupe Action Surendettement, de pharmacie, et de Vivalia.

Ils vous présenteront, chacun dans leur domaine, l'impact du coût des soins de santé ainsi que les conséquences que cela entraîne.

L'Observatoire wallon de la santé signalait dernièrement que : *« Les inégalités sociales de santé sont connues depuis des années. Les études qui s'y intéressent convergent pour constater que les personnes les plus instruites, les travailleurs les plus qualifiés ou les ménages les plus aisés financièrement bénéficient d'une meilleure santé, d'une espérance de vie plus longue, d'une prise en charge plus adéquate, etc. Il est de plus en plus connu aussi que ces inégalités sont progressives: l'état de santé s'améliore graduellement au fur à mesure que le niveau socioéconomique augmente. »*

Bien entendu, la santé ne se résume pas au coût financier, elle est aussi liée à l'alimentation, à l'environnement, au logement, etc. mais nous ne pouvons pas aborder tous ces aspects ce matin.

En tant que service public, notre rôle est de vous informer et de vous proposer des aides et des solutions, notamment, par l'organisation de rencontres comme celle-ci.

Je tiens également à préciser qu'au niveau du Département des Affaires sociales et hospitalières, l'intervention provinciale dans l'intercommunale de soins de santé Vivalia s'élève à 53% des parts ce qui représente, pour le budget provincial 2010, environs 2 millions d'euros et +/- 2.600.000 euros pour 2011 en ce compris le soutien à l'aide médicale urgente.

Nous apportons également un soutien aux associations de soins à domicile à hauteur de 153.000 euros par an et prochainement une aide aux associations de garde à domicile de 20.000 euros par an.

Avant de céder la parole à Jacques Devillers, Secrétaire fédéral de la Mutualité socialiste du Luxembourg, je vous informe que la quatrième et dernière matinée d'informations à destination des

seniors dans le cadre du projet « Informons nos aînés » traitera de la fracture numérique et se déroulera le 24 novembre, de 10 à 12 heures, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Libramont.

Nous discuterons de l'accès à internet, de la télévision numérique, de Tax-on-web, de la carte d'identité électronique, de la signature électronique,...

Si vous souhaitez vous y inscrire, les informations nécessaires se trouvent dans la farde qui vous a été remise à l'entrée.

Pour en revenir à l'objet de notre rencontre d'aujourd'hui, un temps de réflexion et de questions/réponses suivra les interventions et la parole sera donnée à toute personne qui souhaite intervenir.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne matinée.

Jean-Marie CARRIER

Député provincial aux Affaires Sociales et Hospitalières.